



# La Compagnie des Archers Mâconnais

Associée à la

## Ligue de Bourgogne Franche Comté de sport adapté

et au

## Comité Départemental du sport adapté 71

Vous invite

Pour une **rencontre amicale de tir à l'arc (20 volées de 3 flèches)**

**(rencontre ouverte aux handicapés en fauteuil),**

**Le samedi 09 mars 2019**

**et Voir site [www.archersmaconnais.fr](http://www.archersmaconnais.fr) pour l'invitation complète**

Au complexe sportif Jean BURNICHON stade de Champlevert à Mâcon  
(fléchage dans la ville)

Coordonnées GPS Latitude : N 46°17982 Longitude E : 004°.48374

Les archers doivent être licenciés pour la saison 2019, auprès de la fédération du sport adapté et/ou de la fédération française de tir à l'arc.

Les catégories ouvertes (non officielles) sont les suivantes (seuls les arcs classiques avec ou sans viseur sont acceptés et forment une seule catégorie):

- Distance de tir 6m
- Distance de tir 10m,
- Distance de tir 15m

Le classement sera effectué sur la base du classement de la FFSA, soit catégorie AB, BC et CD, par distance

Les archers pourront être accompagnés sur le pas de tir (à préciser pour préparation plan de tir) les tirs seront organisés sur la base traditionnelle AB/CD,





Horaires :	Samedi après-midi (rythme ABCD)
Accueil et ouverture buvette :	13h00
Ouverture du greffe :	13h15
Début de l'échauffement :	13h45
Début des tirs qualificatifs	14h15
Prévision fin de tir qualificatif	17h30
Remise des récompenses	17h45

Montant des inscriptions : Toutes catégories d'âge : 1 départ 5€ ;

Buffet – Buvette à votre disposition pendant la durée du concours.

Récompenses :

CLASSEMENT INDIVIDUEL : aux 3 premiers de chaque catégorie (soit 3 armes x 3 catégories x 3 podiums x 2 pour Hommes et Femmes.)

Blasons : unique de 80 cm

Inscriptions, avant le **mercredi 05 Mars 2019** suivant le lien :

(<https://www.inscription-facile.com/form/3SbpE7vP9N3YRaRSCyRz>)

Portable disponible pendant la durée du concours : le 06 87 22 08 43

